

REVISION ALLEGEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.4. Ville Nord



Echelle : 1/20000
Fond : cadastre DGFIP 2019



SARL Alpicité
Av. de La Clapière - 01 Rés. La Croisée
des Chemins 05 200 548810
Tél : 04 52 64 51 80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

Révision générale approuvée le 28/06/2006
Modification n°1 approuvée le 27/02/2008
Révision simplifiée n°1 approuvée le 27/02/2008
Modification n°2 approuvée le 29/05/2010
Modification n°3 approuvée le 23/02/2011
Modification n°4 approuvée le 29/07/2015
Modification n°5 approuvée le 05/03/2020

Révision allégée n°2 arrêtée le :

Révision allégée n°2 approuvée le :

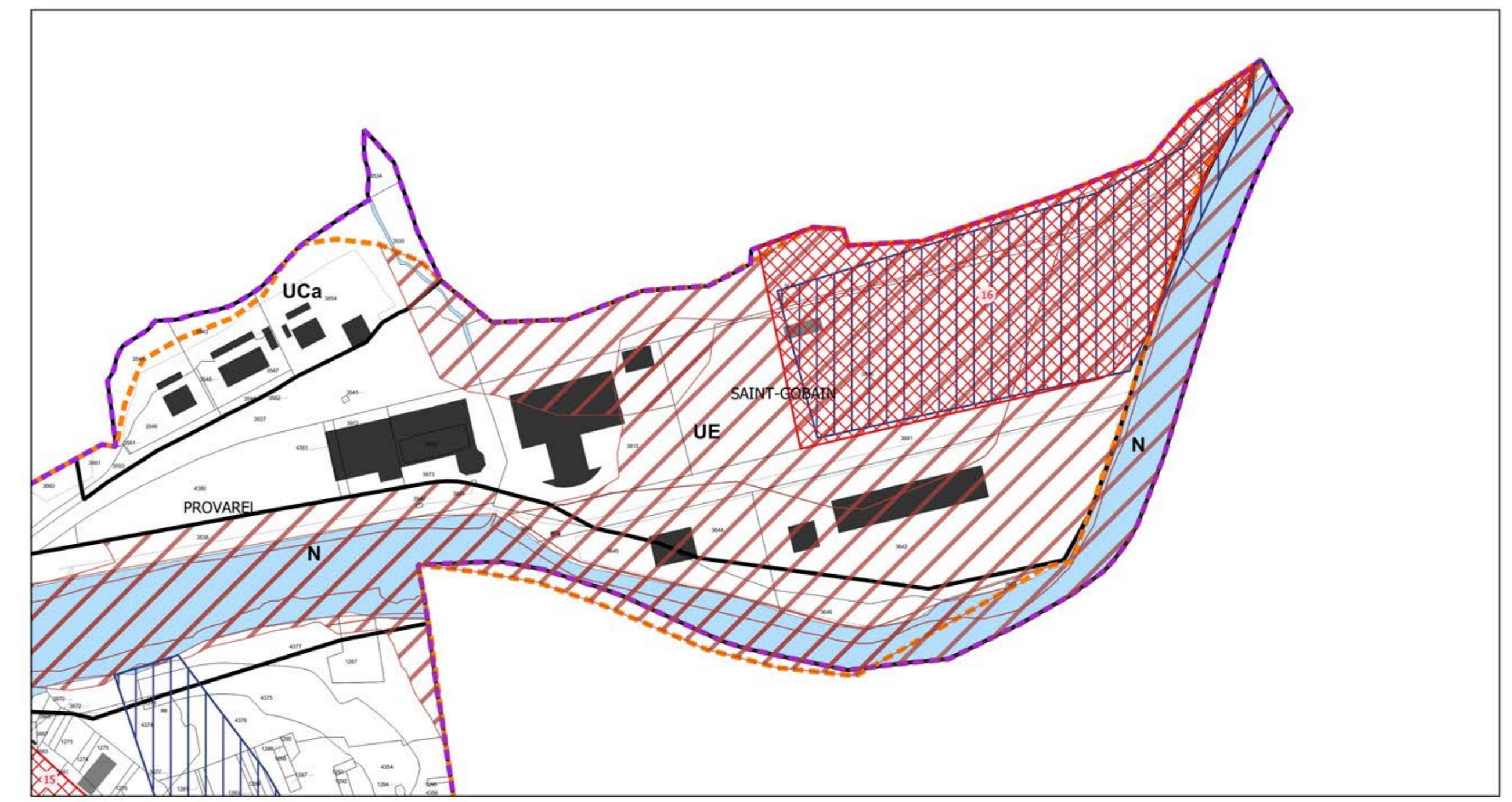

- ZONES DU PLU**
- UAb : zone correspondant aux quartiers anciens de Loutraz et du Paquier
 - UCa : zone de constructions mixtes de densité moyenne à forte
 - UCs : zone de constructions mixtes de la station de Valfréjus
 - UD : zone urbaine pavillonnaire et de petits collectifs
 - UE : zone d'activités économiques
 - UEz : zone d'activités économiques concernée par des risques naturels
 - UL : zone dédiée aux équipements sportifs et de loisirs
 - UP : zone urbaine dédiée aux équipements publics
 - Uval : zone correspondant à l'ancienne ZAC de Valfréjus
 - UZ : zone correspondant au quartier de la Croix Blanche
 - AUc : zone à urbaniser destinée à du petit collectif ou de l'habitat alternatif
 - AUd : zone à urbaniser destinée à du petit collectif ou de l'habitat alternatif
 - AUe : zone à urbaniser destinée à des activités économiques
 - AUetb : zone à urbaniser des Terres Blanches destinée à des activités économiques
 - AUst : zone à urbaniser à long terme
 - A : zone à vocation agricole
 - As : zone à vocation agricole support du domaine skiable
 - N : zone naturelle et forestière
 - Nenv : zone naturelle et forestière du Thabor et du parc de la Vanoise
 - Nh : zone de hameaux d'altitude ou de bâti isolé
 - Nj : zone de jardins familiaux
 - Np : zone marquée par la présence de bâtiments patrimoniaux à forte valeur historique
 - Npv : zone d'implantation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque
 - Ns : zone naturelle et forestière support du domaine skiable
 - Nt : zone de travaux de terrains liés aux projets d'intérêt général

- PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**
- Emplacement Réserve
 - Périmètre de la DUP Tunnel Eurail Lyon Turin
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol
- AUTRE PRESCRIPTION**
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme

- ELEMENTS INFORMATIFS**
- Périmètre de la servitude de protection des monuments inscrits
 - Périmètre d'étude du PPRi (se reporter au PPRi pour connaître la nature d'un éventuel risque naturel)
 - Périmètre d'étude du PPRn (se reporter au PPRn pour connaître la nature d'un éventuel risque naturel)
 - Secteurs en zone rouge du PPRn ou du PPRi
 - Secteurs, voisins d'infrastructures de transports terrestres, soumis à prescriptions d'isolement acoustique

Liste des Emplacements Réservés :

N°	Désignation de l'Emplacement	Statut	Superficie (m²)
1	Aménagement espace public et réhabilitation d'axes	Commune	274 m²
2	Cheminement piéton	Commune	257 m²
3	Requette de restaurant	Commune	809 m²
4	Stations	Commune	4 457 m²
5	Stations	Commune	2 114 m²
6	Dispositif de la zone du Rocher	Commune	793 m²
7	Aménagement espace public et réhabilitation d'axes	Commune	1 233 m²
8	Dispositif de la zone de Rapazin	Commune	5 744 m²
9	Dispositif de la zone 3	Commune	23 750 m²
10	Équipement de centre	Commune	398 m²
11	Aménagement du carrefour	Commune	4 031 m²
12	Pays de neige	Commune	48 557 m²
13	Stations	Commune	247 m²
14	Relais collinaires	Commune	12 546 m²
15	Local forestier Lyon-Turin - Parc de chasse	Etat	191 353 m²
16	Local forestier Lyon-Turin - installations de chasse	Etat	14 782 m²



Saint-Gobain